

**SÉANCE ORDINAIRE DU 14 FÉVRIER 2006
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

Province de Québec,

Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,

Comté Roberval-Lac-Saint-Jean

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires sise au 1322, du boulevard Sacré-Cœur à Saint-Félicien, ce 14^e jour de février 2006, à 19 h 30, et à laquelle sont présents :

M^{mes} Chantale Arnold, Dorys Boily, Jenny Boutin, Jeanine Caouette, Michèle Claveau, Annie Côté, Julie-Anne Decorby, Carole Dufour, Carmelle Guérin, Nathalie Hébert, Lina Lapointe, Louise Perron, Nancy St-Gelais, MM. Michel Lavoie, Bernard Potvin, Rémi Rousseau, tous commissaires, M^{mes} Brigitte Gagné et Nathalie Ouellet, commissaires-parents, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Serge Bergeron, directeur général, et de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

M^{me} Pierrette Fortin, MM. Gaétan Dufour, Lucien Guillemette et Claude Larouche sont absents.

M. Pierre Boivin est absent pour le début de la rencontre.

1. **Prière**

On débute la séance par une pensée de M^{me} Nathalie Hébert.

2. **Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

CC-3498-02-06

Il est PROPOSÉ par M. Bernard Potvin et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit ouverte à 19 h 30.

ADOPTÉ

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

CC-3499-02-06

Il est PROPOSÉ par M^{me} Michèle Claveau et RÉSOLU unanimement :

ouvert: QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants et en laissant le varia

- Publicité dans les écoles

- Assurances générales 2006-2007
- Contrat d'engagement du directeur général
- Comités

A D O P T É

4. **Approbation du procès-verbal du 17 janvier 2006**

CC-3500-02-06

Il est PROPOSÉ par M^{me} Dorys Boily et RÉSOLU unanimement :

QUE le procès-verbal du 17 janvier 2006 soit adopté tel que présenté.

A D O P T É

5. **Affaires découlant du procès-verbal**

M^{me} Nathalie Hébert mentionne qu'au point 18 du procès-verbal du 17 janvier 2006, elle avait posé une question sur une rencontre concernant l'organisation scolaire. Celle-ci était prévue au début de février.

M. François Jeanrie indique que cette rencontre aura lieu, possiblement, avant la fin février 2006.

6. **Correspondance**

MELS - Direction régionale	Allocation de 46 474 \$ pour l'implantation du nouveau service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA).
MELS – Sous-ministre Julie Gosselin	Informations sur la division du territoire en circonscriptions électorales en vue de l'élection générale du 4 novembre 2007.
MELS – Direction générale Programmes et Développement	Lettre rappelant les dispositions réglementaires concernant la présentation d'une demande d'autorisation provisoire au Ministère.
MELS – Ministre Jean-Marc Fournier	Confirmation d'une allocation supplémentaire de : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 173 142 \$ pour «Aide aux devoirs» ➤ 47 958 \$ pour «Écoles en forme et en santé»
MELS – Direction régionale	Formulaire de présentation de projets novateurs visant l'accès des femmes à des emplois traditionnellement masculins.
Municipalité de Lac-Bouchette	Demande d'espaces à l'école des Deux-Lacs pour la relocalisation des bureaux de la municipalité.
Conseil permanent de la Jeunesse	Lettre nous informant que le Conseil permanent de la Jeunesse enverra prochainement aux directions des écoles secondaires un questionnaire visant à identifier la disponibilité d'informations et d'activités luttant contre la discrimination associée à l'orientation sexuelle.

C.s. du Lac Saint-Jean	Rapport annuel 2004-2005.
Concours Solistes et Petits ensembles Yamaha	Demande de soutien financier pour le Concours qui se tiendra à Victoriaville, du 21 au 23 avril 2006.
Manufacturiers et Exportateurs du Québec	Invitation aux écoles secondaires à participer aux visites manufacturières.
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	Premier rapport triennal des programmes d'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics.
Association des comités de parents du Saguenay—Lac-Saint-Jean	Demande d'aide financière pour leur colloque annuel.
Table provinciale de concertation sur la violence, les jeunes et le milieu scolaire	Nous informe qu'il y aura tenue d'une session locale d'information sur le territoire de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets qui portera sur le Cadre de référence sur la présence policière dans les établissements d'enseignement.
Bruno-Pierre Perron	Demande d'aide financière pour sa participation à une compétition mondiale de cerf-volant de traction, à Trois-Rivières, du 6 au 12 février 2006.
Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées	Invitation à participer à une rencontre intergénérationnelle dans le cadre de la 16 ^e semaine de prévention du suicide, à la Cité étudiante, le 10 février.
Ville de Saint-Félicien	Résolution d'acceptation pour l'acquisition de l'école Relance-Action.
FCSQ	Programme du Colloque sur l'adaptation scolaire qui se tiendra à Québec, les 11 et 12 mai 2006.
FCSQ	Nous informe de l'indexation de la rémunération des commissaires de 2,2 % à compter du 1 ^{er} juillet 2006.
FCSQ	Programme du 5 ^e Colloque sur l'approche orientante, du 29 au 31 mars 2006, au Hilton Québec.

Questions sur la correspondance

Implantation du nouveau service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA)

M^{me} Michèle Claveau demande si l'allocation de 46 474 \$ concerne l'immigration. M. Michel Tremblay indique que le SARCA s'adresse à l'éducation des adultes.

Cadre de référence sur la présence policière dans les établissements d'enseignement

M^{me} Claveau demande des renseignements sur la session locale sur le Cadre de référence sur la présence policière offerte par la Table provinciale de concertation sur la violence, les jeunes et le milieu scolaire.

M. Serge Bergeron donne des explications générales sur le cadre de référence.

Demande d'espaces à l'école des Deux-Lacs pour la relocalisation des bureaux de la municipalité

M^{me} Carole Dufour demande des explications sur la demande d'espaces de la Municipalité de Lac-Bouchette.

M. Serge Bergeron indique qu'une analyse des ressources matérielles est effectuée concernant des travaux à effectuer à l'école. Cette demande de locaux est en lien également avec la demande de la commission scolaire concernant le prêt d'équipement et l'utilisation d'un local. On mentionne qu'il serait intéressant, si les espaces sont disponibles, d'accueillir la Municipalité dans l'école.

Allocation du MELS - Aide aux devoirs

M^{me} Brigitte Gagné demande des informations sur l'allocation de 173 142 \$ pour l'aide aux devoirs.

M. Serge Bergeron indique que les écoles avaient présenté des projets au MELS. L'allocation annoncée est une confirmation des projets déjà acceptés.

7. **Période de questions accordée au public**

Il n'y a pas de questions.

8. **Ressources éducatives jeunes**

8.1 **Cours d'été**

Le sujet est retiré de l'ordre du jour.

8.2 **Calendrier scolaire 2006-2007**

On dépose le projet de calendrier scolaire 2006-2007 présentement en consultation.

8.3 **Publicité dans les écoles**

M^{me} Annie Côté indique qu'une école a refusé de distribuer un feuillet de la paroisse concernant des activités pastorales pour les enfants de l'école.

Il y a discussion sur le sujet.

Il est convenu qu'une telle demande sera acheminée au directeur général et celui-ci acceptera ou non la demande de distribution.

Période de questions

M^{me} Brigitte Gagné demande quand l'organisation scolaire pour les services aux EHDAA sera présentée au comité EHDAA.

M. Serge Bergeron mentionne qu'il y aura effectivement présentation au comité EHDAA.

M. Pierre Boivin arrive et prend place à la table des commissaires.

9. Ressources éducatives adultes et de la formation professionnelle

9.1 Achat d'un véhicule utilitaire

ATTENDU les coûts de location de véhicules utilitaires de plus en plus élevés;

ATTENDU les différents déplacements à effectuer pour les projets de formation situés à l'extérieur du territoire de notre commission scolaire;

ATTENDU l'appel d'offres réalisé par le Centre de formation professionnelle de Dolbeau-Mistassini pour un véhicule utilitaire de 5 ou 7 passagers et l'analyse des soumissions reçues;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'achat d'un véhicule utilitaire 7 passagers, modèle XLT, Ford Explorer 2006 (4 portes) auprès de L.D. Auto Ford pour un montant de 35 677 \$ plus les taxes applicables.

A D O P T É

9.2 Mécanismes de suivi et de contrôle internes en formation générale adulte

ATTENDU la volonté du Service de la formation générale des adultes de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets de se doter d'un système harmonisé de gestion des opérations et des documents nécessaires à la validation des clientèles de ses centres de formation générale des adultes;

ATTENDU le souci de cette même organisation de satisfaire aux exigences du MELS définies dans le mandat de vérification externe des commissions scolaires émis annuellement par ce dernier;

CC-3502-02-06

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Michèle Claveau et RÉSOLU unanimement:

QUE la procédure "Mécanismes de suivi et de contrôle internes des effectifs scolaires en formation générale des adultes" pour l'année scolaire 2005-2006 soit adoptée telle que présentée.

A D O P T É

9.3 Listes des projets à caractère pédagogique et des locations d'équipement

La liste des projets à caractère pédagogique pour la période du 17 décembre 2005 au 1^{er} février 2006 ainsi que la liste de location d'équipement 2005-2006 sont déposées pour information.

Période de questions

Voyage à l'Île-de-la-réunion

M^{me} Carmelle Guérin demande des renseignements sur la date du voyage à l'Île-de-la-réunion.

M. Michel Tremblay mentionne que ce voyage a été retardé suite à un problème majeur de moustiques, potentiellement dangereux pour la santé. La nouvelle date du voyage est à confirmer.

Projet de construction - C.F.P. de Dolbeau-Mistassini

M. Michel Tremblay donne des explications sur le projet de construction d'une bâtisse pour le Centre de formation professionnelle de Dolbeau-Mistassini. Il n'y a aucune réponse du MELS à ce sujet.

Projet EPR

M^{me} Nathalie Hébert demande des renseignements sur le dossier EPR. M. Michel Tremblay mentionne qu'une entente a été signée avec l'Université Laval.

10. Transport scolaire

10.1 Allocation aux parents

ATTENDU qu'un élève de La Doré fréquente l'école Le Tournant;

ATTENDU que les parents pourvoient au transport de l'élève, de La Doré à Saint-Félicien, le matin et au retour le soir;

CC-3503-02-06

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M. Bernard Potvin et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets verse une allocation de 20 \$/jour à M^{me} Bibianne Harvey pour le transport de Vanessa Poirier.

ADOPTÉ

10.2 Contrat d'auto

CONSIDÉRANT que des élèves de Notre-Dame-de-Lorette et de Saint-Stanislas fréquentent l'école de Péribonka depuis le 24 janvier 2006 pour le programme d'anglais intensif;

CONSIDÉRANT qu'aucun circuit ne correspond à l'horaire pour le transfert du circuit à Dolbeau-Mistassini;

En conséquence,

CC-3504-02-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde un contrat à Transport M.Y. Caron pour un véhicule de type berline de Notre-Dame-de-Lorette via Saint-Stanislas à Dolbeau-Mistassini au tarif de départ de 3 \$ plus 1,10 \$ du kilomètre productif et ce, à compter du 24 janvier 2006.

ADOPTÉ

10.3 Proposition d'horaire 2006-2007

M. Rémi Rousseau indique que la proposition d'horaire 2006-2007 est déposée pour information et un comité de travail a été formé sur ce dossier.

Il y a discussion sur certains inconvénients causés aux parents suite à des modifications d'horaire.

M. Serge Bergeron indique qu'il y a des consultations sur le sujet. Une allocation est accordée par le MELS, mais des dépenses sont à prévoir.

Période de questions

Transport scolaire

M^{me} Michèle Claveau se questionne sur les diverses interventions des CRÉ sur le transport scolaire.

M. Rémi Rousseau indique que 73 recommandations ont été élaborées par les CRÉ. Il mentionne que la FCSQ est concerné par ce dossier. Le ministre du MELS, M. Jean-Marc Fournier, a précisé que les commissions scolaires doivent conserver le transport scolaire.

11. **Ressources humaines**

11.1 **Engagements**

D'une agente de bureau classe I

ATTENDU l'affichage du poste vacant d'agente de bureau, classe I, régulier temps plein (100 %), au Centre de formation professionnelle de Dolbeau-Mistassini ;

En conséquence,

CC-3505-02-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Carole Dufour et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement de la personne ci-après désignée :

MINIER, Jeannine Agente de bureau, classe I, à temps plein (35 heures par semaine) au Centre de formation professionnelle de Dolbeau-Mistassini, à compter du 5 mai 2006, date où le poste deviendra officiellement vacant.

QUE M^{me} Minier effectue le remplacement comme agente de bureau, classe I, pour la période du 25 janvier au 4 mai 2006 inclusivement.

ADOPTÉ

D'une secrétaire

ATTENDU l'affichage du nouveau poste de secrétaire, régulier temps plein 80 % (28 heures/semaine), au Centre administratif de Dolbeau-Mistassini (40 % aux Services éducatifs et 40 % aux Services du secrétariat général et des communications);

En conséquence,

CC-3506-02-06

il est PROPOSÉ par M. Pierre Boivin et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement de la personne ci-après désignée :

LEPAGE, Audrey Secrétaire 80 % au Centre administratif de Dolbeau-Mistassini pour les Services éducatifs à 40 % et pour les Services du secrétariat général et des communications 40 %, à compter du 20 février 2006.

ADOPTÉ

D'un technicien en informatique classe principale

ATTENDU l'affichage du nouveau poste de technicien en informatique, classe principale régulier temps plein (35 heures/semaine), au Centre administratif de Dolbeau-Mistassini pour les Services informatiques;

CC-3507-02-06

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Dorys Boily et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement de la personne ci-après désignée :

BOUCHARD, Stéphane Technicien en informatique, classe principale à temps plein (35 heures/semaine) au centre administratif de Dolbeau-Mistassini, à compter du 15 février 2006.

A D O P T É

D'une technicienne en organisation scolaire

M. Rémi Rousseau demande à ce que le sujet soit traité en même temps que le point 14.2 "Nomination d'un(e) agent(e) d'administration aux Services éducatifs".

11.2 **Activité du personnel**

CONSIDÉRANT la réponse de plus de trois cents personnes lors de l'activité de mai 2004.

CONSIDÉRANT la formation possible d'un comité organisateur composé des représentants de chaque catégorie de personnel (cadre, direction, enseignant, professionnel et de soutien);

CONSIDÉRANT l'importance d'événement de regroupement au niveau de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT la présentation du dossier lors de la dernière séance du Conseil des commissaires

En conséquence,

CC-3508-02-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Annie Côté et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets donne son accord de principe à la réalisation d'une telle activité s'il y a 300 personnes et plus qui manifestent un intérêt d'y prendre part.

A D O P T É

Période de questions

Besoins d'enseignantes et d'enseignants en anglais

M^{me} Brigitte Gagné demande des informations sur le problème de recrutement potentiel d'enseignantes et d'enseignants en anglais.

M. François Jeanrie indique que, pour 2006-2007, il y a des besoins de base de quatre enseignantes et/ou enseignants et ceci, sans tenir compte des départs ou absences. Il mentionne le protocole d'entente avec l'UQAC pour pouvoir engager les élèves de 4^e année comme enseignant ou enseignante en anglais.

De plus, il indique qu'il y aura huit finissants à l'UQAC pour des besoins de quatorze dans la région. On prévoit une vingtaine de finissants pour les années suivantes.

12. **Ressources financières**

Il n'y a pas de sujets à traiter.

13. **Ressources matérielles**

13.1 **Transfert du contrat de courrier interécole**

ATTENDU la demande de M^{me} Jeanne Perreault de Normandin de céder son contrat de courrier interécole pour le secteur de Normandin ;

ATTENDU la recommandation du comité des ressources matérielles de transférer ledit contrat à M^{me} Chantale Côté de Normandin ;

En conséquence,

CC-3509-02-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Lina Lapointe et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets autorise de céder le contrat de courrier interécole de M^{me} Jeanne Perreault pour le secteur de Normandin à M^{me} Chantale Côté de Normandin, au taux de 21,00 \$ par jour ouvrable (toutes taxes incluses s'il y a lieu) et ce, à compter du 1^{er} mars 2006 jusqu'à la fin du présent contrat en vigueur.

A D O P T É

13.2 **Engagement des professionnels en architecture et ingénierie -
Projet d'aménagement de la bâtisse Chanoine-Simard**

ATTENDU les résultats de l'expertise préparée par M. Jean-Claude Lebeuf, architecte, concernant les problèmes de plâtre à la bâtisse Chanoine-Simard de Dolbeau-Mistassini ;

ATTENDU que M. Jean-Claude Lebeuf, architecte, est déjà au dossier ;

ATTENDU que certains travaux majeurs et urgents devraient être réalisés à court terme ;

ATTENDU la nécessité de débiter la préparation des plans et devis ;

En conséquence,

CC-3510-02-06

il est PROPOSÉ par M. Pierre Boivin et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets retienne les services de M. Jean-Claude Lebeuf, architecte, comme maître d'œuvre concernant les travaux d'aménagement qui seront effectués à la bâtisse Chanoine-Simard de Dolbeau-Mistassini et que celui-ci recommande les services d'ingénieurs dans ce dossier dont les honoraires de ceux-ci devront être facturés directement à la commission scolaire;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

14. **Direction générale et Secrétariat général**

14.1 **Diagnostic organisationnel**

CONSIDÉRANT l'arrivée d'un nouveau directeur général, en poste depuis le 23 janvier 2006;

CONSIDÉRANT que la présente planification stratégique vient à échéance en juin 2006;

CONSIDÉRANT les nombreux changements suscités par la mise en place de la réforme ministérielle et par conséquent, de l'application des nouveaux programmes de formation en respect du régime pédagogique prescrit à la formation générale jeunes, notamment à l'ordre d'enseignement primaire;

CONSIDÉRANT les nombreux changements annoncés par l'entrée en vigueur du nouveau régime pédagogique et des modifications majeures prescrites aux ordres d'enseignement secondaire, adulte et en formation professionnelle;

CONSIDÉRANT la baisse démographique de la population scolaire au secteur jeunes et de ses conséquences directes sur l'organisation des services éducatifs;

CONSIDÉRANT l'importance de procéder à un état de situation afin de mieux cerner les enjeux futurs;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement:

DE mandater la direction générale à procéder, d'ici mai 2006, à l'exercice d'un diagnostic organisationnel afin que notre organisation puisse porter un regard critique sur l'ensemble des services rendus. L'exercice permettra de constater le redressement nécessaire et mènera à l'énoncé d'un certain nombre de défis dont l'organisation devra tenir compte dans l'élaboration de sa future planification stratégique.

A D O P T É

14.2 **Nomination d'une agente d'administration - Services éducatifs jeunes, adultes et de la formation professionnelle**

M. Serge Bergeron demande que le point "Nomination d'un(e) agent(e) d'administration" ainsi que le point "Engagement d'un(e) technicien en organisation scolaire" soient reportés afin de lui permettre de mieux connaître la structure administrative de la commission scolaire.

14.3 **Ouverture de poste à la direction des Services éducatifs jeunes**

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de M. Claude Villeneuve dans les prochains mois;

CONSIDÉRANT l'importance des différents dossiers reliés aux Services éducatifs au secteur des jeunes;

CONSIDÉRANT l'importance du lien étroit unissant les Services éducatifs et la mission confiée par le MELS aux commissions scolaires québécoises, notamment en ce qui concerne la réussite des élèves en fonction des programmes dispensés et des sanctions les régissant;

CONSIDÉRANT que l'actuelle planification stratégique de l'organisation arrive à échéance selon les délais d'application prévus et de l'importance de procéder à une démarche de diagnostic organisationnel, démarche préalable à l'élaboration d'une nouvelle planification stratégique pour laquelle les Services éducatifs seront largement sollicités;

CONSIDÉRANT le Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires eu égard à la description des tâches d'une direction des Services éducatifs au secteur jeunes;

CONSIDÉRANT les qualifications minimales requises pour ce poste;

CONSIDÉRANT la Politique locale de gestion des cadres de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets;

CONSIDÉRANT la Politique locale de gestion des directrices et directeurs d'école;

CONSIDÉRANT les discussions au comité des ressources humaines;

En conséquence,

CC-3512-02-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement:

QU'un poste de direction des Services éducatifs à la formation générale jeunes, à temps complet, soit ouvert dans les meilleurs délais et qu'un concours soit préparé à cette fin par le Service des ressources humaines.

A D O P T É

14.4 **Politique "Déclaration d'intérêts"**

CC-3513-02-06

Il est PROPOSÉ par M^{me} Michèle Claveau et RÉSOLU unanimement:

QUE la politique "Déclaration d'intérêts" soit adoptée telle que présentée suite aux modifications apportées.

A D O P T É

14.5 **Nombre de circonscriptions électorales - Élections scolaires du 4 novembre 2007**

CONSIDÉRANT que le nombre de circonscriptions électorales à la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets était de 21, tel que déterminé par la Commission de la représentation électorale du Québec en mars 1998;

CONSIDÉRANT que le nombre de circonscriptions électorales à la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets est de 21, tel qu'autorisé par le ministre d'État et à l'Éducation et à l'Emploi en juin 2002;

CONSIDÉRANT l'article 7 de la Loi sur les élections scolaires (L.R.Q., C.E-2.3) qui permet au ministre, sur demande, d'autoriser une commission scolaire à établir deux, quatre ou six circonscriptions de plus ou de moins que ce qui est prévu à l'article 6 lorsqu'il estime cela justifié en raison notamment :

- 1° *de la dimension particulièrement étendue ou particulièrement restreinte du territoire de la commission scolaire;*
- 2° *du nombre de municipalités locales dont le territoire est compris dans celui de la commission scolaire;*
- 3° *de l'isolement du territoire d'une municipalité locale dans celui de la commission scolaire;*

CONSIDÉRANT que le territoire de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets couvre plusieurs dizaines de kilomètres carrés;

CONSIDÉRANT que les distances routières entre les municipalités constituantes de la commission scolaire sont très grandes;

CONSIDÉRANT que le territoire de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets regroupe 23 municipalités locales et trois territoires non organisés répartis dans deux municipalités régionales de comté, soit la MRC le Domaine-du-Roy et de Maria-Chapdelaine. De plus, la Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot comprise dans le territoire de notre commission scolaire fait partie de la MRC du Lac-Saint-Jean-Est;

En conséquence,

CC-3514-02-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Michèle Claveau et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets demande au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Jean-Marc Fournier, de conserver 21 circonscriptions électorales sur son vaste territoire.

A D O P T É

14.6 **Élection fédérale - Félicitations au député élu**

CC-3515-02-06

Il est PROPOSÉ par M^{me} Louise Perron et RÉSOLU unanimement:

QUE des félicitations soient transmises à M. Michel Gauthier pour son élection comme député du comté Roberval lors de l'élection fédérale du 23 janvier dernier.

A D O P T É

14.7 **Ajout de nouveaux espaces à l'école Notre-Dame-des-Anges**

M. Rémi Rousseau donne des explications sur l'aliénation de l'école Saint-Michel (point 14.8) et l'ajout d'espaces à l'école Notre-Dame-des-Anges, les deux sujets étant reliés entre eux.

Il indique que la Ville de Dolbeau-Mistassini a reçu une confirmation de subvention fédérale et que le financement de la salle de spectacles est ainsi complété. La Ville effectuera alors une demande officielle pour acquérir l'école Saint-Michel et le gymnase.

M. Rousseau mentionne qu'il a indiqué que la commission scolaire se doit d'offrir les services d'un gymnase, en tout temps, aux élèves de l'école Notre-Dame-des-Anges. Avec la clientèle actuelle, on manque d'espaces.

14.8 **Aliénation de l'école Saint-Michel**

Le sujet a été traité précédemment, au point 14.7.

14.9 **Plan triennal de répartition et de destination des immeubles - Consultation**

Le projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009 est déposé pour information. Une consultation sera effectuée auprès des MRC et des municipalités ainsi qu'auprès du comité de parents.

14.10 **Liste des écoles et des centres et leurs actes d'établissement**

La liste des écoles et des centres et leurs actes d'établissement 2006-2007 sont déposés pour information. Une consultation du comité de parents et des conseils d'établissements concernés sera effectuée.

14.11 **Cadre de référence sur la présence policière dans les établissements d'enseignement**

On dépose pour information la mise à jour du Cadre de référence sur la présence policière dans les établissements d'enseignement publié en 1999. Cette mise à jour a été réalisée par plusieurs organismes concernés et ce, suite aux changements législatifs des lois du Québec.

14.12 **Assurances générales 2006-2007**

CONSIDÉRANT le regroupement de commissions scolaires :

C.S. de l'Amiante	C.S. Beauce-Etchemin	C.S. de Charlevoix
C.S. de Portneuf	C.S. de la Côte-du-Sud	C.S. des Découvreurs
C.S. du Pays-des-Bleuets	C.S. du Fleuve-et-des-Lacs	C.S. Kamouraska-Rivière-du-Loup
C.S. de la Riveraine	C.S. Chemin-du-Roy	C.S. des Navigateurs;

CONSIDÉRANT l'expérience financièrement avantageuse que le regroupement de commissions scolaires a connu depuis 2003-2004 pour l'obtention d'un nouveau portefeuille d'assurances de dommages;

CONSIDÉRANT que les représentants des commissions scolaires se rencontreront le jeudi 16 février prochain pour déterminer s'il y aura renouvellement de "gré à gré" auprès de Lemieux, Ryan et Associés inc. ou un "appel d'offres" pour les assurances générales 2006-2007;

CONSIDÉRANT que les représentants des commissions scolaires seront appuyés par les services-conseil en Gestion des risques et assurances de dommages par la firme Guy Turcot et Associés inc. pour 2006-2007;

En conséquence,

CC-3516-02-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Carole Dufour et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets participe au regroupement d'achat desdites commissions scolaires pour le renouvellement de ses assurances en dommages, pour l'année 2006-2007;

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets s'engage à accepter la proposition la plus avantageuse pour l'ensemble des commissions scolaires ayant participé au processus de renouvellement des assurances générales 2006-2007;

QUE M. Mario Lavoie, directeur des Services du secrétariat général et des communications et responsable du dossier des assurances générales, soit autorisé à procéder à toutes les démarches nécessaires à la planification du renouvellement des assurances générales 2006-2007; il est entendu que les diverses étapes importantes seront présentées au Conseil des commissaires.

A D O P T É

CONSIDÉRANT la résolution CC-3516-02-06 acceptant la participation de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets au regroupement de commissions scolaires pour le renouvellement de ses assurances générales 2006-2007 selon une négociation de "gré à gré" ou par un "appel d'offres";

CONSIDÉRANT l'analyse des propositions reçues pour les services-conseil en gestion des risques et assurances de dommages;

	<u>Raymond, Chabot Grant, Thornton</u>	<u>Guy Turcot et Associés inc.</u>
<u>Honoraires</u>		
1) Gré à gré	15 400 \$	1 000 \$ par commission scolaire, soit 12 000 \$
2) Appel d'offres	34 000 \$	1 000 \$ par commission scolaire + 0,0803 \$ par élève, soit 10 888 \$, pour un total de 22 888 \$

En conséquence,

CC-3517-02-06

il est PROPOSÉ par M^{me} Dorys Boily et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets mandate la firme "Guy Turcot et Associés inc." à assister les représentants des commissions scolaires pour le renouvellement des assurances générales 2006-2007 selon les propositions suivantes:

Gré à gré: 1 000 \$ par commission scolaire
Appel d'offres: 1 000 \$ par commission scolaire + 0,0803 \$ par élève.

ADOPTÉ

Huis clos

CC-3518-02-06

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement:

QUE les membres se réunissent à huis clos. Il est 21 h 45.

ADOPTÉ

Levée du huis clos

CC-3519-02-06

Il est PROPOSÉ par M. Bernard Potvin et RÉSOLU unanimement:

QUE le huis clos soit levé à 22 h.

ADOPTÉ

14.13 **Contrat d'engagement du directeur général**

M. Rémi Rousseau mentionne à M. Serge Bergeron que son contrat sera finalisé et présenté à une prochaine rencontre.

14.14 **Comités**

Le sujet est retiré de l'ordre du jour.

15. **Rapport d'activités du président**

Le rapport d'activités du président pour le mois de janvier 2006 est déposé pour information.

16. **Rapport d'activités du directeur général**

Le rapport d'activités du directeur général pour la période du 22 janvier au 10 février 2006 est déposé pour information.

17. **Rapport des commissaires-parents**

Le procès-verbal du comité de parents du 16 janvier 2006 est déposé pour information.

Colloque annuel des parents

On demande que le formulaire d'inscription au colloque annuel de l'Association des comités de parents du Saguenay—Lac-Saint-Jean soit rendu disponible. Ce colloque aura lieu à Jonquière.

M. Mario Lavoie contactera M^{me} Sylvie Robert, présidente du comité de parents, à ce sujet.

Politique - Frais exigés aux parents

M^{me} Brigitte Gagné demande des informations sur la politique des frais exigés aux parents.

M. Rémi Rousseau indique que la FCSQ doit produire une documentation sur le sujet. On indique que cette politique sera élaborée en mars 2006.

18. **Revue de presse**

La revue de presse couvrant la période du 14 janvier au 5 février 2006 est déposée pour information.

19. **Période de questions accordée aux commissaires**

Séance du Conseil des commissaires avec portable

M. Michel Lavoie rappelle le projet de réunion sans papier pour les membres du Conseil des commissaires et de l'utilisation d'un portable lors des rencontres.

M. Mario Lavoie indique, qu'actuellement, la commission scolaire ne possède pas la technologie et les équipements pour procéder à ce projet.

Semaines du personnel

M. Serge Bergeron indique que, pour l'année scolaire en cours, il écrira des textes concernant les semaines du personnel enseignant, du personnel professionnel et du personnel de soutien. Si le Conseil des commissaires le demande, des résolutions seront adoptées pour la prochaine année scolaire.

Comité sur la toxicomanie

M. Pierre Boivin rappelle son intérêt à participer au comité sur la toxicomanie de la commission scolaire. M. Bergeron rappelle les discussions effectuées à ce sujet.

M. Rémi Rousseau demande à ce que le sujet soit traité à la prochaine rencontre.

Félicitations au directeur général

M^{mes} Jenny Boutin et Nathalie Hébert félicitent M. Serge Bergeron pour le travail accompli concernant certains dossiers.

Projet de fibres optiques

M^{me} Jeanine Caouette demande des informations sur le projet de fibres optiques.

M. Rémi Rousseau indique qu'il a rencontré M. Gaétan Gosselin et que celui-ci parle d'un retard d'un mois par rapport au dernier échéancier. La date prévue est mars 2006.

Ajournement de la réunion

CC-3520-02-06

Il est PROPOSÉ par M^{me} Chantale Arnold et RÉSOLU unanimement:

QUE la réunion soit ajournée au mardi 28 février 2006, à 19 h 30, à la salle des commissaires de Saint-Félicien. Il est 22 h 25.

A D O P T É

(Mario Lavoie, secrétaire général)

(Rémi Rousseau, président)